



Maison Départementale
des Sports
148, avenue Dembourg
81000 ALBI

Tél. 05 63 46 30 10

E-mail :
cd81@basket81.fr

Internet:
www.basket81.fr

SAISON 2025/2026 PROCES VERBAL BUREAU N° 3 du 29 janvier 2026

Présents : Mmes BOUDJADJA Nassera – PANIS Corine – PELFORT Myriam
MM BATAILLOU Jean - CALVET Jean - GERVAUX Lionel - PUJOL Vincent

Invités : Mme DONNADIEU Christiane, Adjointe au directeur
MM OLIVEIRA Jean-Philippe, Directeur – Alexandre LACOSTE, Conseiller
Technique Territorial



Informations générales :

Visite du Président Fédéral : la date du lundi 18 mai 2026 a été fixée par la Fédération, à ce jour pas d'horaire, pas de demande particulière de leur part. Cette réunion avec les clubs remplacera celle fixée le jeudi 20 mars et nous leur demanderons de nous transmettre en amont les questions qu'ils souhaiteraient faire remonter au Président Fédéral afin d'organiser au mieux la réunion.

Finale Départementale 3x3 Mozaïc du 19 avril 2026 : une seule candidature reçue : ASB GAILLAC pour l'organisation de cette journée. Le bureau valide à la majorité (1 abstention) l'attribution des finales à l'ASB GAILLAC à la suite de la présentation du projet transmis par le club.

Organisation Camp NABC 2026 : nous rencontrons un souci au niveau de la direction du camp car Nidhal ne peut pas être présent aux dates fixées. Les textes disent que sur un séjour spécifique il n'y a pas besoin de diplôme, mais Madame Florence LANDEMAINE de la SDJEST souhaite un DE. Il n'y a qu'Adrien PARIEL qui suit la formation mais qui n'aura pas validé son diplôme à la période du camp, de plus il n'est disponible que la première semaine. Il est soumis la possibilité de voir si Lucas BRENAC est disponible pour la deuxième semaine, mais malheureusement il est pris par ailleurs. Le bureau décide donc d'organiser le Camp NABC 2026 sur une seule semaine, soit du 27 juin au 4 juillet avec 48 places. A voir avec la base départementale de Razisse la date limite pour réduire le nombre de places à 36 si jamais nous n'avons peu d'inscrits.

Tenue membres comité directeur et salariés : présentation du visuel effectué par la société Kapitales pour 3 articles par personne (polo noir ou orange / veste zippée noire ou orange et doudoune sans manche). A rajouter le logo du département sur la manche du polo. Jean et Jean Philippe vont les rencontrer afin de revoir le devis et d'être sur un budget d'environ 100 € par personne avec l'ensemble des 3 textiles. Chacun aura le choix de prendre les tenues qu'il souhaite (couleur, article) dans le budget alloué.

Retour sur les travaux Groupe de travail Filière de Formation Tarn Basket : 9 clubs présents / 11 inscrits : ALBI B 81 - ASB GAILLAC - BC CUNAC LESCURE - BC LAVAUR - BC SAINT-SULPICE - CASTRES BC - OUEST TARN BB - US CARMAUX - LACROUZETTE SB, 2 clubs absents : MARSSAC BC - SC GRAULHET et pour le Comité : Myriam, Lionel, Alexandre, Jean-Philippe.

Les entraîneurs qui avaient postulé, on remet le choix en question. Ils n'arrivent pas à présenter le projet à leurs clubs. Il est difficile de construire quelque chose, on parle



dans le vide. Il faut arriver à faire un visuel pour le proposer à l'ensemble des clubs et membres du comité directeur. A voir pour la construction d'une union (à réaliser avec 2 ou 3 clubs) mais que tous les clubs qui souhaitent être gestionnaires peuvent participer.

Questions diverses :

Caisse de péréquation : 8 639 € réglé aux arbitres / 65 rencontres arbitrées / 132,91 € par rencontre.

Tournoi baby galette des rois du 25 janvier à LESCURE : 60 enfants présents, nous constatons qu'il y a de moins en moins d'équipes, de clubs qui participent. La problématique est au niveau des familles qui changent d'avis au dernier moment.

Alexandre précise que ce n'est pas sur la seule action que nous rencontrons cet absentéisme, à ce jour nous n'avons peu de retour pour le forum mini-basket. A voir s'il ne faut pas prendre la décision de sanctionner ?

A la suite d'une problématique de disponibilité de la salle de GAILLAC, nous avons dû changer le lieu pour le stage U11. Merci au club de GRAULHET pour leur réactivité et la mise à disposition.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 20 heures.

Fait à ALBI, le 12 février 2026.

Le Président
Jean CALVET

La Secrétaire Générale
Nassera BOUDJADJA